

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, décembre 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 23 février 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a progressé de 91 400 (+0,5 %) en décembre, ce qui a porté la hausse cumulative depuis septembre à 240 600 (+1,4 %). En décembre, les augmentations les plus marquées ont été enregistrées en Ontario (+36 900; +0,5 %), au Québec (+18 900; +0,5 %), en Alberta (+12 700; +0,6 %) et en Colombie-Britannique (+11 500; +0,5 %).

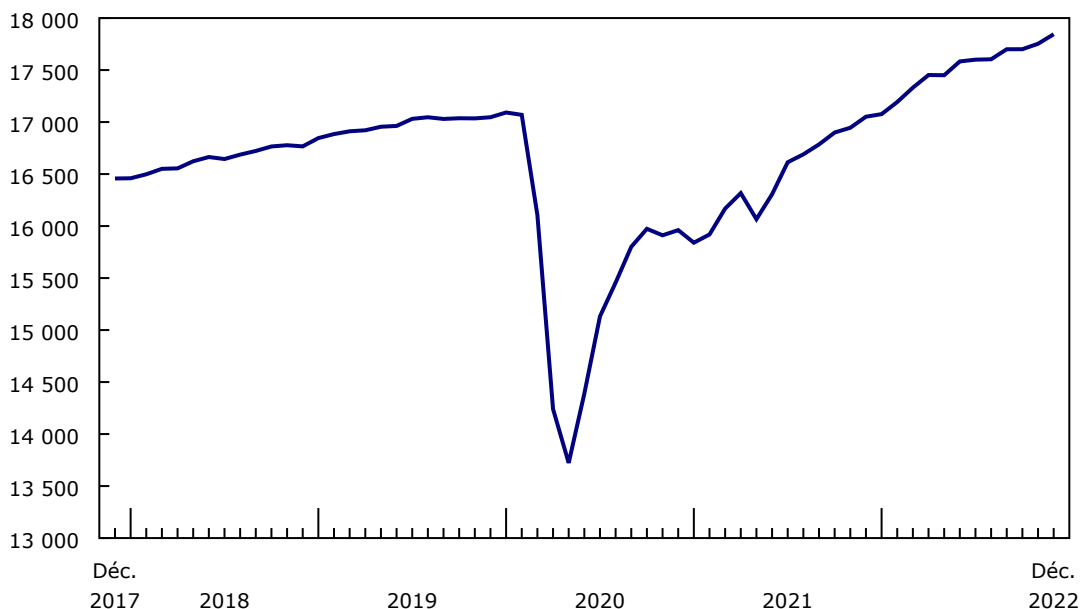
L'emploi salarié augmente tant dans le secteur des biens que dans le secteur des services

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des services a progressé de 72 400 (+0,5 %) en décembre. Des hausses ont été observées dans 8 des 15 secteurs, et c'est dans les soins de santé et l'assistance sociale (+26 500; +1,2 %) ainsi que dans la finance et les assurances (+13 800; +1,7 %) qu'ont été enregistrées les augmentations les plus marquées. Ensemble, ces deux secteurs ont été à l'origine de plus de la moitié de la hausse enregistrée dans le secteur des services. L'emploi dans le commerce de gros (-3 600; -0,4 %) et dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-1 600; -0,4 %) a diminué en décembre, tandis que les cinq autres secteurs ont connu peu de variation.

Parallèlement, l'emploi salarié dans le secteur des biens a augmenté de 13 600 (+0,4 %) en décembre, et la construction (+11 500; +1,0 %) a été à l'origine de la majeure partie de la hausse.

Graphique 1 L'emploi salarié augmente en décembre

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.



Le nombre d'emplois salariés dans les soins de santé et l'assistance sociale continue d'augmenter en décembre

Le nombre d'emplois salariés a progressé de 26 500 (+1,2 %) dans les soins de santé et l'assistance sociale en décembre, en hausse pour un quatrième mois consécutif. Depuis janvier 2021, l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale a enregistré une augmentation totale de 190 600 (+9,2 %).

Les hausses de l'emploi salarié observées en décembre 2022 dans ce secteur sont survenues dans sept provinces, en particulier au Québec (+8 800; +1,7 %), en Ontario (+5 600; +0,7 %), en Colombie-Britannique (+4 600; +1,5 %) et en Alberta (+3 800; +1,6 %). Terre-Neuve-et-Labrador (-100; -0,3 %) a enregistré une légère baisse, tandis qu'il y a eu peu de variation au Manitoba et en Saskatchewan.

À l'échelle nationale, des augmentations de l'emploi salarié en décembre ont été observées dans 15 des 18 industries dans le secteur. La plus forte hausse est survenue dans les hôpitaux généraux et les hôpitaux de soins chirurgicaux (+6 900; +1,2 %), suivis des centres de soins ambulatoires (+3 700; +2,3 %) et des services individuels et familiaux (+3 100; +1,7 %). Ces trois industries représentaient plus de 40 % de l'emploi salarié total dans le secteur.

Les hausses de l'emploi salarié observées en décembre dans la finance et les assurances concluent une année de croissance continue dans le secteur

L'emploi salarié dans la finance et les assurances a progressé de 13 800 (+1,7 %) en décembre. L'année 2022 a ainsi été marquée par une croissance continue d'un mois à l'autre dans le secteur. Par rapport à un an plus tôt, le nombre d'emplois salariés dans le secteur a augmenté de 59 000 (+7,6 %) en décembre. Les hausses mensuelles enregistrées en décembre se sont concentrées en Ontario (+6 700; +1,7 %) et au Québec (+4 800; +2,8 %).

À l'échelle nationale, le nombre d'emplois salariés en décembre a augmenté dans 7 des 11 industries du secteur, et c'est dans les sociétés d'assurance (+4 100; +2,6 %), dans les agences et courtiers d'assurance et les autres activités liées à l'assurance (+2 400; +2,5 %) et dans l'intermédiation et le courtage de valeurs mobilières et de contrats de marchandises (+2 100; +4,0 %) que les hausses ont été les plus prononcées.

L'emploi salarié dans la construction progresse pour un quatrième mois consécutif en décembre

En décembre, l'emploi salarié dans la construction (+11 500; +1,0 %) a augmenté pour un quatrième mois consécutif, ce qui a porté la hausse totale depuis septembre à 40 600 (+3,6 %). En décembre, l'Ontario (+4 800, +1,2 %) et l'Alberta (+2 500; +1,4 %) ont enregistré la plus forte augmentation mensuelle dans la construction.

À l'échelle nationale, les hausses mensuelles survenues dans le secteur ont été principalement attribuables à la construction de routes, de rues et de ponts (+2 700; +4,9 %), aux entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment (+2 600; +1,9 %) et aux entrepreneurs en installation d'équipements techniques (+2 100; +0,7 %). La construction résidentielle (-2 400; -1,4 %) est la seule industrie qui a enregistré une baisse d'un mois à l'autre en décembre, et celle-ci a coïncidé avec la [diminution de 2,1 % de l'investissement en construction de bâtiments survenue au cours du même mois](#).

La croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne augmente à un rythme plus faible en décembre

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 3,4 % pour atteindre 1 174 \$ en décembre, en baisse par rapport à la croissance sur 12 mois de 4,0 % enregistrée en novembre. Terre-Neuve-et-Labrador (+6,7 % pour atteindre 1 177 \$) a affiché la plus forte augmentation proportionnelle de la rémunération hebdomadaire moyenne en décembre, suivie du Nouveau-Brunswick (+4,6 % pour atteindre 1 078 \$) et du Québec (+4,5 % pour atteindre 1 130 \$). Parallèlement, l'Alberta (+2,2 % pour atteindre 1 268 \$) et la

Colombie-Britannique (+1,6 % pour atteindre 1 153 \$) ont atténué la croissance globale sur 12 mois. La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des biens a augmenté de 3,7 % en décembre. Les hausses observées dans les services publics (+8,5 % pour atteindre 2 070 \$) et dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (+6,6 % pour atteindre 2 333 \$) ont été atténuées par le ralentissement de la croissance observé dans la construction (+3,3 % pour atteindre 1 452 \$) et dans la fabrication (+1,6 % pour atteindre 1 254 \$).

Un léger ralentissement de la croissance sur 12 mois a été observé dans le secteur des services (+3,0 %). Les hausses plus marquées survenues dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (+8,2 % pour atteindre 1 293 \$), dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+6,9 % pour atteindre 1 642 \$) et dans le commerce de gros (+6,7 % pour atteindre 1 407 \$) ont compensé en partie le ralentissement de la croissance enregistré dans les services d'enseignement (+2,6 % pour atteindre 1 174 \$).

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine continue de diminuer par rapport à un an plus tôt

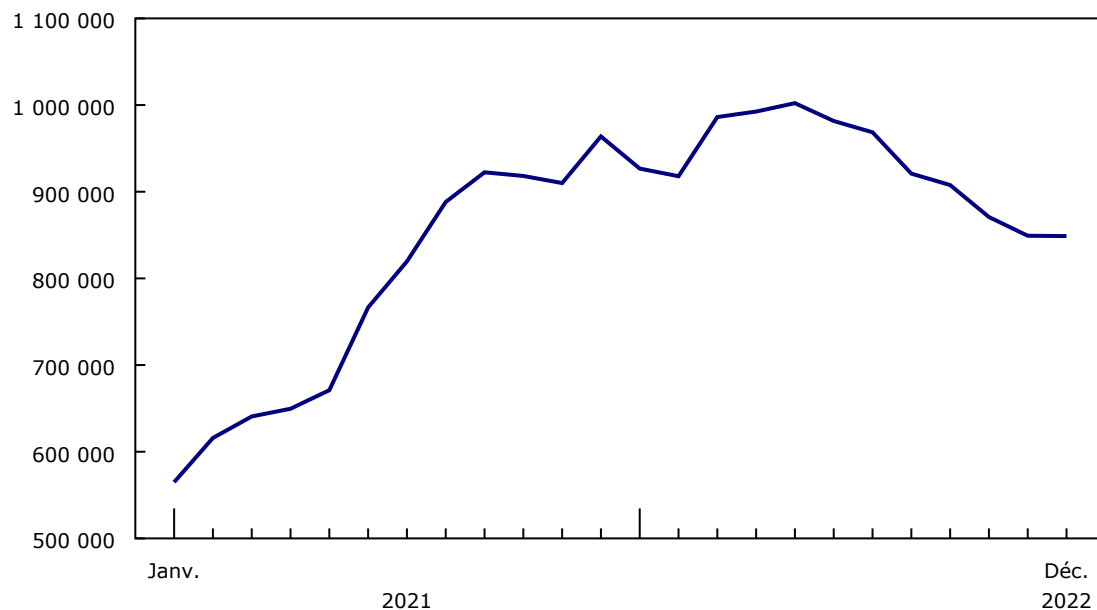
En décembre, la croissance de l'emploi sur 12 mois (+4,5 %) a dépassé la croissance du total des heures travaillées (+2,7 %), ce qui a entraîné une baisse du nombre moyen d'heures travaillées par semaine (-1,5 % pour s'établir à 33,1 heures). À l'échelle nationale, les hausses du nombre moyen d'heures travaillées par semaine observées dans les services publics (+7,4 % pour atteindre 41,9 heures) et dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+4,2 % pour atteindre 36,9 heures) ont été contrebalancées par les baisses enregistrées dans les arts, la culture et les loisirs (-6,5 % pour atteindre 24,5 heures) ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale (-3,7 % pour atteindre 31,5 heures).

Le nombre total de postes vacants se stabilise en décembre

En décembre, le nombre total de postes vacants (848 800) a peu varié par rapport à novembre (849 200), et il s'est stabilisé après avoir suivi une tendance à la baisse à la suite du sommet atteint en mai 2022 (1 002 200). (À moins d'indication contraire, les données présentées dans le présent communiqué sont désaisonnalisées.)

Graphique 2**Le nombre de postes vacants stagne en décembre après avoir diminué de mai à novembre**

nombre de postes vacants

**Note(s)** : Les données sont désaisonnalisées.**Source(s)** : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Les baisses du nombre de postes vacants observées dans le transport et l'entreposage (-11 700) ainsi que dans la finance et les assurances (-5 700) ont été contrebalancées par la hausse enregistrée dans les soins de santé et l'assistance sociale (+18 200), où le nombre de postes vacants s'est redressé après avoir diminué en novembre. Parallèlement, le nombre de postes vacants est demeuré stable dans 14 des 20 secteurs, y compris les services d'hébergement et de restauration; le commerce de détail; la construction; la fabrication ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques.

Le taux de postes vacants diminue depuis mai

Le taux de postes vacants, qui correspond au nombre de postes vacants en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (la somme des postes occupés et vacants), s'est établi à 4,8 % en décembre, ce qui est inchangé par rapport à novembre, mais en baisse par rapport au niveau record de 5,7 % enregistré de mars à mai 2022. Le recul du taux de postes vacants survenu de mai à décembre est le résultat d'une baisse du nombre de postes vacants (-153 400; -15,3 %) combinée avec une hausse du nombre d'emplois salariés (+267 000; +1,6 %).

Le ratio chômeurs-postes vacants diminue légèrement en décembre

On comptait 1,2 personne au chômage pour chaque poste vacant en décembre 2022, en légère baisse par rapport à 1,3 en novembre, mais en hausse par rapport au creux de 1,0 enregistré en juin. Avant la pandémie de COVID-19, le ratio chômeurs-postes vacants a varié, oscillant entre 1,9 et 3,1.

Infographie 1 – Le ratio chômeurs-postes vacants oscille autour de 1,2 depuis août



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01 et totalisation personnalisée.

Le nombre de postes vacants augmente dans les soins de santé et l'assistance sociale

Le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale a progressé de 18 200 (+13,8 %) pour atteindre 149 800 en décembre, ce qui a contrebalancé la baisse enregistrée en novembre (-19 400; -12,8 %).

Le nombre de postes vacants dans le secteur a plus que doublé depuis le début de la pandémie et, en décembre, il représentait 17,7 % de l'ensemble des postes vacants, en hausse par rapport à la proportion de 13,6 % enregistrée en février 2020. L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale a aussi augmenté de février 2020 à décembre 2022, mais à un rythme beaucoup plus lent. Ainsi, le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 6,2 % en décembre, ce qui le classe au troisième rang parmi l'ensemble des secteurs et le situe en hausse par rapport au taux de 3,5 % observé en février 2020.

Le nombre de postes vacants diminue dans le secteur du transport et de l'entreposage et dans celui de la finance et des assurances

Dans le transport et l'entreposage, le nombre de postes vacants a reculé (-11 700; -24,9 %) pour s'établir à 35 400 en décembre 2022, en baisse de 18 900 (-34,8 %) par rapport au sommet atteint en juillet (54 300). De juillet à décembre, le taux de postes vacants dans le secteur a diminué de 2,2 points de pourcentage pour s'établir à 4,1 %, ce qui reflète une baisse du nombre de postes vacants combinée avec une hausse du nombre d'emplois salariés (+14 700; +1,8 %). À titre de comparaison, le taux de postes vacants était de 3,0 % en mars 2020.

Le nombre de postes vacants dans la finance et les assurances a reculé de 5 700 (-15,7 % pour atteindre 30 700) en décembre 2022. Après avoir atteint un sommet de 5,3 % en avril de la même année, le taux de postes vacants a diminué pour s'établir à 3,6 % en décembre, en raison d'une hausse du nombre d'emplois salariés (+30 400; +16,8 %) et d'une baisse du nombre de postes vacants (-13 400; -30,4 %).

Le nombre de postes vacants varie peu dans quatorze secteurs

En décembre, le nombre de postes vacants est demeuré stable dans 14 secteurs, y compris dans 5 secteurs qui, ensemble, ont été à l'origine de près de la moitié (49,0 %) du total des postes vacants au cours du mois : les services d'hébergement et de restauration (108 800 postes vacants); le commerce de détail (100 200); la construction (77 400); la fabrication (71 700) et les services professionnels, scientifiques et techniques (58 100).

Le nombre de postes vacants recule dans quatre provinces

Sur une base non désaisonnalisée, le nombre de postes vacants a diminué en Alberta (-23,1 % pour atteindre 74 100), en Nouvelle-Écosse (-21,3 % pour atteindre 16 900), en Colombie-Britannique (-15,7 % pour atteindre 113 000) et en Ontario (-7,7 % pour atteindre 284 700) en décembre. Les données provinciales provisoires produites par Statistique Canada pour supprimer les variations saisonnières indiquent que ces baisses du nombre de postes vacants ont été attribuables en grande partie aux tendances saisonnières. Le Manitoba est la seule province qui a enregistré une hausse du nombre de postes vacants (+23,4 % pour atteindre 25 400).

En décembre, la Colombie-Britannique et le Québec ont continué de compter moins de chômeurs que de postes vacants, et le ratio chômeurs-postes vacants s'est établi à 0,9 dans les deux provinces. Le ratio est demeuré le plus élevé à Terre-Neuve-et-Labrador (4,8) (données non désaisonnalisées).

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le 30 mars, au moment de la diffusion des estimations de janvier 2023, dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), on effectuera le passage à la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2022. Les facteurs de désaisonnalisation seront en outre mis à jour. Les estimations désaisonnalisées seront révisées chronologiquement à partir de 2001. En plus du nouveau système de classification et des nouveaux facteurs saisonniers, un petit nombre d'industries (niveau à quatre chiffres du SCIAN) feront aussi l'objet de révisions historiques.

Le principal objectif de l'EERH est de brosser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations mensuelles sont disponibles pour les mois de référence à partir d'avril 2015. Elles fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Des données mensuelles désaisonnalisées sur les postes vacants sont disponibles en ligne (tableau 14-10-0406-01). Les analyses des niveaux et des taux de postes vacants à l'échelle nationale et selon le secteur (20 grands groupes de secteurs industriels) sont fondées sur des données désaisonnalisées. Cependant, les analyses des niveaux et des taux de postes vacants selon la province sont fondées sur des données non désaisonnalisées. Des données mensuelles désaisonnalisées sur les postes vacants par province seront disponibles au moment de la diffusion des données de janvier 2023, soit le 30 mars 2023.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 13 mars 2023.

Prochaine diffusion

Les données de janvier 2023 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 30 mars 2023. Les résultats du quatrième trimestre (octobre à décembre) de 2022 de l'EPVS, qui fourniront également des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront diffusés le 21 mars 2023.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Décembre 2021	Novembre 2022 ^r	Décembre 2022 ^p	Novembre à décembre 2022	Décembre 2021 à décembre 2022	Novembre à décembre 2022	Décembre 2021 à décembre 2022
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 135,40	1 178,11	1 173,90	-4,21	38,50	-0,4	3,4
Foresterie, exploitation et soutien	1 282,07	1 355,40	1 328,99	-26,41	46,92	-1,9	3,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 189,43	2 331,76	2 332,94	1,18	143,51	0,1	6,6
Services publics	1 907,52	2 123,03	2 070,21	-52,82	162,69	-2,5	8,5
Construction	1 406,08	1 461,55	1 451,95	-9,60	45,87	-0,7	3,3
Fabrication	1 233,44	1 261,49	1 253,66	-7,83	20,22	-0,6	1,6
Commerce de gros	1 319,57	1 410,25	1 407,35	-2,90	87,78	-0,2	6,7
Commerce de détail	702,00	700,27	709,33	9,06	7,33	1,3	1,0
Transport et entreposage	1 146,40	1 251,07	1 218,09	-32,98	71,69	-2,6	6,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 535,54	1 564,99	1 642,20	77,21	106,66	4,9	6,9
Finance et assurances	1 516,00	1 548,29	1 513,35	-34,94	-2,65	-2,3	-0,2
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 194,58	1 296,48	1 292,79	-3,69	98,21	-0,3	8,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 573,10	1 636,33	1 629,44	-6,89	56,34	-0,4	3,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 553,79	1 568,13	1 612,63	44,50	58,84	2,8	3,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	976,70	960,82	971,97	11,15	-4,73	1,2	-0,5
Services d'enseignement	1 144,72	1 171,28	1 174,28	3,00	29,56	0,3	2,6
Soins de santé et assistance sociale	1 021,96	1 035,74	1 037,72	1,98	15,76	0,2	1,5
Arts, spectacles et loisirs	713,61	708,94	710,25	1,31	-3,36	0,2	-0,5
Services d'hébergement et de restauration	458,48	468,18	466,15	-2,03	7,67	-0,4	1,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	971,98	996,88	1 011,11	14,23	39,13	1,4	4,0
Administrations publiques	1 466,74	1 526,04	1 517,17	-8,87	50,43	-0,6	3,4
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 102,90	1 180,75	1 176,83	-3,92	73,93	-0,3	6,7
Île-du-Prince-Édouard	951,15	991,03	985,86	-5,17	34,71	-0,5	3,6
Nouvelle-Écosse	997,67	1 032,26	1 033,77	1,51	36,10	0,1	3,6
Nouveau-Brunswick	1 030,43	1 076,16	1 077,70	1,54	47,27	0,1	4,6
Québec	1 081,40	1 123,14	1 129,54	6,40	48,14	0,6	4,5
Ontario	1 163,03	1 200,82	1 197,94	-2,88	34,91	-0,2	3,0
Manitoba	1 032,76	1 075,73	1 073,01	-2,72	40,25	-0,3	3,9
Saskatchewan	1 120,94	1 148,74	1 147,21	-1,53	26,27	-0,1	2,3
Alberta	1 240,37	1 276,69	1 268,07	-8,62	27,70	-0,7	2,2
Colombie-Britannique	1 134,84	1 176,34	1 153,32	-23,02	18,48	-2,0	1,6
Yukon	1 324,90	1 352,16	1 342,74	-9,42	17,84	-0,7	1,3
Territoires du Nord-Ouest	1 579,90	1 585,12	1 574,24	-10,88	-5,66	-0,7	-0,4
Nunavut	1 500,68	1 588,75	1 588,20	-0,55	87,52	-0,0	5,8

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Décembre 2021	Novembre 2022 ^r	Décembre 2022 ^p	Novembre à décembre 2022	Décembre 2021 à décembre 2022	Novembre à décembre 2022	Décembre 2021 à décembre 2022
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 051,5	17 752,9	17 844,3	91,4	792,9	0,5	4,6
Foresterie, exploitation et soutien	37,5	37,6	37,5	-0,1	-0,1	-0,4	-0,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	198,1	209,1	209,5	0,4	11,5	0,2	5,8
Services publics	127,8	129,8	130,8	1,0	2,9	0,7	2,3
Construction	1 089,7	1 149,0	1 160,5	11,5	70,9	1,0	6,5
Fabrication	1 536,2	1 562,3	1 563,2	0,8	26,9	0,1	1,8
Commerce de gros	802,0	818,8	815,2	-3,6	13,2	-0,4	1,6
Commerce de détail	1 986,0	2 009,1	2 011,3	2,3	25,3	0,1	1,3
Transport et entreposage	779,4	820,0	822,8	2,8	43,4	0,3	5,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	370,7	388,4	386,8	-1,6	16,1	-0,4	4,4
Finance et assurances	779,8	825,0	838,8	13,8	59,0	1,7	7,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	274,5	288,0	288,2	0,2	13,7	0,1	5,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 096,5	1 193,9	1 201,7	7,8	105,2	0,7	9,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,3	122,5	123,5	1,1	1,2	0,9	1,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	810,3	837,3	838,0	0,6	27,7	0,1	3,4
Services d'enseignement	1 373,8	1 407,5	1 415,8	8,3	42,1	0,6	3,1
Soins de santé et assistance sociale	2 184,0	2 239,8	2 266,3	26,5	82,3	1,2	3,8
Arts, spectacles et loisirs	270,4	299,9	300,0	0,2	29,7	0,1	11,0
Services d'hébergement et de restauration	1 172,1	1 282,8	1 286,4	3,6	114,3	0,3	9,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	525,4	547,5	549,7	2,2	24,4	0,4	4,6
Administrations publiques	1 201,5	1 242,4	1 250,7	8,3	49,2	0,7	4,1
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	212,6	219,0	219,8	0,8	7,1	0,3	3,4
Île-du-Prince-Édouard	72,6	75,8	75,7	-0,1	3,0	-0,2	4,2
Nouvelle-Écosse	427,7	442,6	445,6	3,0	17,9	0,7	4,2
Nouveau-Brunswick	339,2	349,0	349,8	0,9	10,7	0,3	3,1
Québec	3 881,4	4 018,3	4 037,2	18,9	155,8	0,5	4,0
Ontario	6 600,6	6 864,5	6 901,4	36,9	300,8	0,5	4,6
Manitoba	615,7	632,8	636,6	3,8	20,9	0,6	3,4
Saskatchewan	486,9	499,2	501,8	2,6	14,9	0,5	3,1
Alberta	1 963,6	2 070,8	2 083,5	12,7	119,9	0,6	6,1
Colombie-Britannique	2 380,6	2 508,6	2 520,0	11,5	139,5	0,5	5,9
Yukon	23,7	24,3	24,4	0,1	0,7	0,5	3,1
Territoires du Nord-Ouest	26,7	27,9	28,1	0,2	1,4	0,7	5,1
Nunavut	20,2	20,1	20,3	0,2	0,1	1,0	0,7

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées¹

	Décembre 2022 ^P Employés salariés ²	Décembre 2022 ^P Postes vacants	Décembre 2022 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 022,7	754,3	4,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	233,5	10,1	4,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	205,7	7,7	3,6
Services publics	130,8	F	F
Construction	1 178,0	61,0	4,9
Fabrication	1 551,7	60,3	3,7
Commerce de gros	819,0	26,2	3,1
Commerce de détail	2 028,3	88,0	4,2
Transport et entreposage	823,7	29,7 ^E	3,5 ^E
Industrie de l'information et industrie culturelle	388,6	11,7	2,9
Finance et assurances	819,9	30,4	3,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	291,1	9,3	3,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 199,7	53,5	4,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,6	2,4 ^E	1,9 ^E
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	848,1	39,9	4,5
Services d'enseignement	1 500,0	27,4	1,8
Soins de santé et assistance sociale	2 254,8	148,9	6,2
Arts, spectacles et loisirs	276,2	15,6	5,3
Services d'hébergement et de restauration	1 268,2	89,8	6,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	550,0	29,5	5,1
Administrations publiques ⁴	532,9	11,5	2,1
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	198,1	5,1	2,5
Île-du-Prince-Édouard	67,6	2,9	4,1
Nouvelle-Écosse	431,5	16,9	3,8
Nouveau-Brunswick	315,0	11,9	3,6
Québec	3 853,7	194,5	4,8
Ontario	6 624,4	284,7	4,1
Manitoba	601,4	25,4	4,1
Saskatchewan	481,5	22,5	4,5
Alberta	2 019,8	74,1	3,5
Colombie-Britannique	2 373,4	113,0	4,5
Yukon	18,6	1,3 ^E	6,6 ^E
Territoires du Nord-Ouest	21,8 ^E	F	F
Nunavut	16,0	0,6 ^E	3,3 ^E

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#) et [14-10-0406-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).